

En partenariat avec



DIRECTION DE PRODUCTION

Assumer la responsabilité de la préparation, de la gestion budgétaire et du bon déroulement d'une production de fiction tv ou cinéma, de la phase de pré-production jusqu'à la fin des prises de vues et généralement jusqu'à la livraison du film.

Objectifs de la formation

- Analyser un scénario
- Élaborer un plan de travail
- Établir et faire évoluer le devis de production
- Gérer le budget d'une production
- Identifier les coûts de la post-production
- Rédiger des contrats
- Effectuer le bilan carbone de la production



Contenu de la formation

Analyser un scénario

- Effectuer le dépouillement d'un scénario
- Établir une estimation des coûts à partir du scénario

Élaborer un plan de travail

- Prendre en compte des contraintes acteurs et décors
- Valider des choix de mise en scène

Établir et faire évoluer le devis de production

- Identifier tous les postes d'un devis type CNC
- Maîtriser les principes et conditions de la production d'un film (aides spécifiques, sources de financement ...)
- Maîtriser les principes juridiques et administratifs d'une production
- Négocier des interventions et locations avec des prestataires

Gérer le budget d'une production

- Gérer le plan de trésorerie d'une production en cours
- Appliquer les éléments relatifs au droit du travail, aux droits d'auteurs et aux conventions collectives
- Utiliser des outils informatiques de gestion budgétaire dédiés : Excel, MMB
- Effectuer le suivi des dépenses

Identifier les coûts de la post-production

Repérer les fondamentaux du numérique : définitions, formats de captation, d'enregistrement, de diffusion, normes tv et cinéma, équipements
Intégrer l'impact des choix technologiques dans le devis : étalonnage numérique, effets spéciaux et trucages, post-production audio multicanal...

Rédiger des contrats

Identifier la spécificité des différents contrats : cession des droits d'auteur, droit d'auteur-réalisateur, droits musicaux, musique de film, contrat du réalisateur technicien, du technicien, de l'artiste interprète (contrat vedette, contrat sans agent, contrat avec agent), droit à l'image
Sécuriser les contrats

Effectuer le bilan carbone de la production

Modalités d'évaluation

Evaluation de positionnement en entrée de formation
Établir un devis à partir d'un scénario ou d'un extrait de scénario

Public

Professionnels de la production audiovisuelle ou cinéma

Modalités d'accès à la formation

Pré-requis d'accès à la formation

Expérience d'au moins deux ans dans la production audiovisuelle et/ou cinématographique
Maîtriser les fondamentaux d'Excel : un module de formation de mise à niveau en distanciel peut être proposés si besoin.

CV et Lettre de motivation pour étude de recevabilité de la candidature :

Analyse du respect des pré-requis, de la corrélation entre le projet professionnel porté (maturité, expérience, contexte de mise en œuvre, réseau, objectifs opérationnels visés...) et la réponse apportée par la formation.

Dans le cas d'une inadéquation entre le projet et la formation choisie, une alternative ou une réorientation pourra être proposée.

Délais d'accès : compter 3 à 4 semaines dans le cadre d'une demande de prise en charge par un organisme financeur (Afdas, France Travail...)

Méthodes pédagogiques

Théorie : transmissions de documents ressources (plan de travail, devis, contrats...), méthodologie
Méthode active : étude de cas à partir d'un scénario (dépouillement, établissement du devis...)

Intervenants

Les intervenants du Cifap sont des professionnels du secteur en exercice.

Jean-Louis Nieuwbourg

Après des études supérieures à Toulouse Le Mirail (Maîtrise Philosophie-Droit), Jean-Louis NIEUWBOURG commence à travailler au montage argentique, à la régie et en qualité de Sponsor Executive sur une expédition au Pôle Nord (1984-Resolute Bay). En 1988, il débute sa carrière comme producteur exécutif et directeur de production dans plus de 30 films et séries audiovisuelles tournées en France, Belgique, Luxembourg, Suisse, République tchèque, Maroc, Australie, Canada. Jusqu'en décembre 2023, il était membre titulaire à la Commission d'Agrément des Films de long métrage, représentant les Directrices et les Directeurs de Production de l'ADP - DIRECTION DE PRODUCTION.

Partages d'expérience avec des professionnels (assistant-réalisateur, secrétaire de production ou régisseur) – sous réserve de disponibilité

Sous réserve de disponibilité.

Moyens techniques

Salle de formation équipée et connexion internet.

Pour chaque stagiaire, mise à disposition pour la durée de la formation : Ordinateur (PC) avec les logiciels usuels de bureautique (suite Microsoft Office)

Déroulement de la formation

Durée totale : 210 heures sur 30 journées, soit 6 semaines

Durée hebdomadaire : 35 heures

Effectif minimum 4 personnes

maximum 8 personnes

Lieu de la formation Ciné Rencontre

10 rue de l'Embosque – 34770 Gigan

Horaires 9h30 - 13h / 14h - 17h30

Contact Alexandre Dartois ☎ 06 42 44 04 56

@ : alexandre@cifap.com

Contact en cas de nécessité d'aménagement du parcours de formation

Agnès Margraff – Référente PSH ☎ 01 48 18 28 29

@ : handicap@cifap.com

Dates des sessions

Session 2/2025 du 15 septembre au 24 octobre

Coût par participant 7 500 € HT

9 000 € TTC

(Assujettissement à la TVA)

Financement

Intermittents du spectacle, artistes-auteurs : sur étude de dossier par l'AFDAS (renseignements au 01 44 78 38 44)

à condition de satisfaire aux critères de recevabilité (toutes les précisions sur le site de l'AFDAS)

Salariés d'entreprise : possibilité de prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue par votre OPCO

Demandeurs d'emploi : sur étude de dossier par France Travail

Autres situations : nos conseillers en formation analyseront votre situation afin d'envisager les possibilités de financement